

OU ACHETER LES MEILLEURS
INSTRUMENTS AGRICOLES
tels que :
RATEAUX, FAUCHEUSES, ETC., ETC.

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(23 mai 1881)

France

L'affirmation royaliste des catholiques de France réunis en Congrès à Paris, peut être considérée comme la réponse immédiate à la préparation d'une dictature républicaine.

Au lendemain même du vote qui, pour beaucoup de gens, semble précluser au retour de "la dictature de l'incapacité", l'assemblée des catholiques, avec un patriotisme élan, comme l'observe la "Vraie France", a saisi l'occasion d'affirmer l'unique solution de la situation.

Le jeudi 20 mai, la séance était présidée par Mgr Freppel, qui, dans une spirituelle allocution, après avoir approuvé l'union de son sympathique auditoire "dans les œuvres, comme catholique," l'a convié à l'union "complète," comme "Français."

Il a exposé, dans deux exemples historiques, comment les nations tombent et comment elles se relèvent; il a montré la Pologne perdue parce qu'elle s'était séparée des conditions essentielles de son existence, et la vive allusion à l'abandon des principes monarchiques en France a été chaleureusement applaudie.

L'éloquent prélat a cité aussi la Prusse perdue, après l'été, et sauvée par son union autour du "souverain légitime..." A ces mots, un tonnerre d'unanimes applaudissements a éclaté.

Déjà, l'avant-veille, les applaudissements de l'Assemblée avaient souligné les passages manifestement royalistes d'un rapport présenté par M. le baron des Rotours, magistrat démissionnaire de Paris, au nom d'une commission du Congrès catholique.

Russie

On a raconté une assez plaisante histoire à propos de la nouvelle de la pendaison de Jessa Helfmann annoncée en grosses lettres par l'"Intransigeant," qui a paru pour la circonstance encadrée de noir.

Un avocat de Moscou, M. Nicolas Wladimiroff, a envoyé à l'"Intransigeant", de M. Rochefort, organe nihiliste et socialiste de Paris, le télégramme suivant :

"M. Henri Rochefort, 16, rue du Croissant, Paris."

"Vous annoncez dans l'"Intransigeant" de ce matin, l'exécution de Jessa Helfmann. Je vous prie dix mille francs qu'il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle."

"J'attends votre réponse au Grand-Hôtel Nicolas Wladimiroff."

M. Rochefort, embarrassé de la position, est allé voir au Grand-Hôtel si réellement l'étranger s'y trouvait. Il reconnut qu'il avait affaire à un personnage sérieux, et là dessus, ne se souciant pas du tout de tenir le pari, il s'en est allé.

Si par hasard, le rédacteur en chef de l'"Intransigeant" avait été l'objet d'une farce, il n'eût pas manqué de déposer la somme, et de se faire le lendemain un nouvel argument de

ce pari. Après cette aventure, et malgré la réunion privée qui se tient aujourd'hui au cirque Fernando pour protester contre la soi-disant exécution de la nihiliste, il sera difficile à M. Rochefort de faire croire plus longtemps à ses lecteurs que Jessa Helfmann, qu'on sait avoir été graciée par le Czar, a été pendue.

Roumanie

Une fête imposante a marqué hier, à Bucharest, l'inauguration du nouveau royaume de Roumanie. La cérémonie du couronnement était à la fois religieuse et nationale.

Italie

Les nouvelles de la crise ministérielle en Italie nous montrent le roi en pourparlers avec la gauche. Le roi Humbert, après le refus de M. Sella, s'est adressé à M. Cairoli, puis à M. Depretis, lesquels l'ont renvoyé à M. Mancini.

"La Situation est plus difficile aujourd'hui pour la gauche qu'elle ne le fut jamais," s'écrit mélancoliquement le "Diritto." Ce n'est pas seulement pour la gauche qu'elle est difficile; elle l'est terriblement aussi pour l'Italie-Unité et pour la dynastie de Savoie.

Comme fiche de consolation, les amis de ce royaume chancelant se donnent le plaisir de narguer la France, et de prouver que s'ils doivent périr, ce ne sera pas étouffés par la gratitude.

Colombie

Voici le récit que publie un journal de Bogota, "el Zepa":

"Les habitants de Santa-Rosa se préparaient à recevoir aussi solennellement que possible Mgr de Gonzales, évêque du diocèse. Mgr Gonzales avait voulu par prudence entrer "incognito, afin d'éviter tout prétexte d'hostilité de la part des libéraux."

"Cependant, les fidèles eurent connaissance de l'heure à laquelle le pasteur devait entrer dans la ville; ils se réunirent un certain nombre (la plupart étaient des dames) pour lui faire une réception digne de lui. Le balcon du docteur Venancio Berrio se remplit de dames en toilettes de cérémonie."

"Le jeune Fabian Jimenez prit la parole sur le balcon, et félicita l'évêque de son retour dans le diocèse. Or, l'orateur ayant dit dans son discours que le prélat avait été exilé par les "tyrans", MM. les libéraux, qui avaient sur la place une troupe armée et ivre comme d'habitude, s'indignèrent, et commencèrent à pousser des cris de mort."

"Non content de ces menaces, le maire ordonna de faire feu sur le balcon. La troupe obéit et fit une décharge. Toutes les dames tombèrent: l'une d'elles était morte; une balle lui avait transpercé le cœur: c'était une demoiselle, fille de Don Claudio Roldan; deux autres dames furent blessées."

"On informa le gouvernement du crime qui venait d'être commis, et l'on réclama contre un forfait pareil. Le gouvernement répondit que "c'était, en somme, un fait politique et non pas un crime."

"Monseigneur l'évêque fut obligé

de quitter la ville.

"L'émotion des habitants de l'Etat d'Antioquia est arrivée au point qu'on demande en public au gouvernement, de faire de cette partie de la république un territoire à part, gouverné militairement par un agent du président de la confédération."

"En somme, l'Etat d'Antioquia renoncera à son autonomie, pour sortir de l'oppression où le tiennent depuis longtemps les gouvernements soi-disant libéraux."

"Quel exemple éloquent de la folie des institutions révolutionnaires, que ces pauvres républiques qui s'épuisent et meurent dans l'irréligion et l'anarchie!"

M. Sella

On lit dans l'"Unità cattolica":

A la suite du traité conclu par la France avec le bey de Tunis, le ministre Cairoli et ses collègues se sont retirés sous l'empire de la honte, et ont présenté leur démission au roi Humbert. Le Roi a fait appeler immédiatement au Quirinal M. Quintino Sella, et lui a confié le soin de former un nouveau ministère. Probablement il réussira dans cette entreprise; mais nous pensons que la pauvre Sella trouvera à Rome le châtiment qu'il a mérité. Le 14 mai de cette année, parlant à la Chambre, il disait: "En 1870, je me suis employé de toutes mes forces pour que l'Italie vint à Rome et en fit sa capitale." Et l'"Opinione" du 16 mars louait M. Sella pour avoir "exercé une influence prépondérante dans le plus grand événement de notre siècle, c'est-à-dire dans le renversement du pouvoir temporel des Papes."

Des entreprises de ce genre n'échappent pas à la justice de Dieu. Quintino Sella file aujourd'hui la corde qui doit le pendre. Déjà la "Gazzetta del Popolo" du 15 mai a parlé du ministre Sella-Kroumir, et semblable épithète n'est pas mal appliquée à celui qui a présidé à l'invasion des Etats romains et à la spoliation du Pape. Mais Sella rencontra sur son chemin autre chose que des épigrammes. Le 16 mars 1880, le député Crispi a dit à la Chambre: "Je tiens de M. Sella lui-même que son collègue, M. Lanza, a pleuré, au moment d'ordonner l'occupation de Rome." Bien que M. Lanza ait écrit deux lettres pour nier ses larmes, nous trouvons qu'il avait bien des raisons pour pleurer, non seulement sur lui-même, mais surtout sur son collègue Quintino Sella, ce que les faits ne tarderont guère à prouver.

C'est la quatrième fois que Quintino Sella est ministre; c'est la première fois qu'il est président du conseil. Ce fut Rattazzi qui l'appela le premier à siéger dans le conseil de la couronne, en lui confiant le portefeuille des finances en mars 1862, portefeuille qu'il conserva jusqu'au 8 décembre. La Marmora l'appela aux finances le 28 septembre 1864; il y fut remplacé le 31 décembre 1865 par A. Scialoja. Quand Menabrea tomba le 14 décembre 1869 par suite de la nomination de Lanza à la Présidence de la Chambre, celui-ci, chargé par

Chapitre XI

DU CAP A NOUMÉA

Deux énormes rochers, auxquels leur forme singulière a fait donner le nom de "la Table et du Lion," signalent de loin aux navigateurs la ville du "Cap," chef-lieu de la colonie anglaise, formant l'extrême pointe du continent africain.

Autefois, cette pointe de terre, pénétrant comme un coin dans l'Océan austral, immense nappe d'eau qui s'étend jusqu'au pôle antarctique et dont les baies, dix fois plus vastes que la Méditerranée, sont elles-mêmes des mers séparant l'Afrique de l'Arabie, des Indes et de l'Australie, portait le nom de Cap des Tempêtes, aujourd'hui, par euphémisme sans doute on a changé cette appellation en celle de Cap de Bonne-Espérance.

Il n'est est pas moins vrai que ces espérances, si elles sont conçues par les voyageurs, ne tardent pas à être déçues, et qu'il est bien peu d'exemples d'une traversée faite entre le Cap et l'Australie sans gros temps, orages ou véritables tempêtes, essayés avant d'avoir atteint les Tropiques. Jusqu'à la vent saute, fraichit ou tombe à chaque instant. Point d'indication précise, impossibilité d'établir un calcul quelconque; les plus habiles marins n'y voient goutte; c'est le pot au noir; disent les matelots, et ils ont raison.

Le ciel, pur tout à l'heure, se cou-

vre de nuages, et il tombe une pluie diluvienne; il faisait chaud, il fait froid; on grelottait il y a une heure, et à présent le goudron fond sur le pont, qu'un air quelconque s'écroule à tout rompre, on redoute une tempête et, pendant deux ou trois jours, les voiles pendentes inertes, sans un souffle d'air pour les gonfler, C'est à n'y rien entendre.

Il n'est cependant un indice qui trompe rarement les capitaines en station au Cap, c'est l'aspect du rocher de la Table; si le plateau se détache d'une manière bien distincte dans le ciel bleu, on peut être à peu près certain que, même au large, la journée sera belle, mais si sa tête chauve s'enveloppe de nuages, comme d'un épais turban, les mauvais temps ne tarderont pas à régner.

Or, le matin même du jour fixé pour le départ le "Magenta," un brouillard épais, accroché aux flancs du rocher, en dérobaient le cime à tous les regards.

M. de Lambesc ne pouvait pas se sur ce pronostic, mais ses heures étaient comptées, son navire solide et obéissant, et quand, avec cela, on peut compter sur son équipage et qu'en cas de tempête on a devant soi quatre ou cinq cents lieues de mer pour lâcher la bride à un vaisseau qu'emporte l'ouragan, il n'y a pas de crainte sérieuse à concevoir.

Ordre fut donné de lever l'ancre, et le "Magenta," tournant sa proue vers

la haute mer quitta fièrement le port, dont il dédaignait le refuge.

Quelques heures après, Louise, qui travaillait, suivant son habitude, au pied du grand mât, fit remarquer à Timothée quelques nuages gris, semblables à des toiles d'araignées, fuyant dans l'espace.

"C'est un grain qui arrive, répondit le gabier, en lui montrant les voiles serrées le long des vergues; nous sommes parés pour le recevoir."

"Qu'est cela un grain?"

"Un coup de vent carabiné, qui va faire danser les vagues et nous avec."

"Ah! mon Dieu, si nous allions toucher!"

Le matelot se mit à rire, en s'écriant:

"Pour cela, soyez sans crainte, nous avons sous le "Magenta" quelque chose comme 9 000 mètres d'eau; à coup sûr nous ne talonnerons pas: le matelas est assez épais pour amortir le coup."

Comment, neuf kilomètres de profondeur, fit Louise en palissant.

"Mieux vaut cela que 50 mètres, répartit l'aumônier, en souriant, du moins le navire est en sûreté, et, quant à nous, peu importerait, si nous coulions, d'avoir dix kilomètres ou seulement un mètre d'eau par-dessus la tête."

"Ce serait moins effrayant, dit elle."

Les médecins appelés en firent de suite l'analyse chimique, et on constata que cette salade avait été saupoudrée avec de l'arsenic.

Grand émoi, comme vous le pensez. Le Czar se leva immédiatement de table.

De l'enquête faite sur-le-champ, et sur les aveux d'un domestique, un des aides de cuisine fut accusé d'avoir glissé ce plat entre les autres sans qu'on l'eût aperçu.

Immédiatement arrêté, il fut conduit à la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul. L'instruction se continue.

Chose curieuse: avant-hier, Alexandre III avait reçu en due forme un papier l'invitant à ses propres funérailles.

Il avait trouvé cet écrit sur son bureau, dans son cabinet de travail.

A Lourdes

Des Annales de Lourdes nous apportent de consolantes nouvelles de la Cité de la Vierge.

Jamais il n'y eut, à Pâques, autant de confessions, surtout d'hommes, venus de près et de loin.

Les hommes de Lourdes se montrent de plus en plus dignes des faveurs de la Vierge Immaculée. Le matin de Pâques, ils remplissaient leur église paroissiale, et donnaient l'édifiant spectacle d'une grande communion générale. Douze cents hommes font leurs pâques à Lourdes: c'est à peu près toute la population virile de la Cité de Marie.

A la Grotte, Mgr Hannan, archevêque d'Halifax, au Canada, présida l'office du soir qui fut très solennel. Le saint archevêque fut touché jusqu'aux larmes de l'édification dont il était témoin. La vue de sa piété a aussi vivement touché la très nombreuse assistance.

Pendant l'hiver, de nombreux étrangers, anglais ou américains, fixés à Pau pour le soin de leur santé, sont venus visiter l'église et la grotte de Lourdes. Bien que protestants pour la plupart, leur tenue était respectueuse. Le prince de Galles leur avait donné l'exemple.

Mgr Reynolds, évêque d'Adélaïde, en Australie, écrit de Dublin le récit de sa guérison instantanée à la piscine de Lourdes, qui a eu lieu le 24 novembre de l'année dernière. Le vénérable prélat raconte que, condamné par les premiers médecins de Londres et de Paris, il résolut d'invoquer l'aide du Salut des infirmes en se remettant absolument entre les mains de la Providence.

Le 24, au matin, dit-il, pendant que je célébrais le saint sacrifice, je me sentis pressé d'un grand désir de me plonger dans la piscine. J'entendais comme une voix qui me disait de le faire.

La matinée étant très froide, j'éprouvais une certaine répugnance. Après la messe, pendant que je finissais mon action de grâce à la grotte, je me sentis pressé encore par la même voix intérieure. A dix heures et demie, j'entrai dans la piscine, invo-

quant celle qui est le Salut des infirmes, mais toujours ne demandant que ce qui plairait à Dieu davantage.

"Grand Dieu! Pourrais-je oublier jamais cette mémorable matinée!... Après avoir prié, je me plongeai dans l'eau. Pendant quelques instants, ce fut comme si j'étais tombé dans un tas de verres cassés. A cette première impression succéda une sensation indiscible. Comment l'exprimer? C'était comme si une vie liquide entraînait dans mes veines, comme si un courant de chaleur vivifiante pénétrait tous mes membres. Gloire à Dieu et à la Vierge immaculée de Lourdes! J'étais guéri."

La santé de Mgr Reynolds est depuis excellente. Il a repris toutes ses occupations. Le prélat va repartir pour l'Australie. Il emporte une magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes, qu'il bénira solennellement après une neuvaine d'actions de grâce. Il espère commencer, cette année, la construction d'une église dédiée à Notre-Dame de Lourdes.

Physique

Pression des liquides

Surface. Un liquide en repos, dans un vase ouvert et de forme quelconque, se dispose toujours de manière que sa surface libre soit plane; et cette surface, toujours perpendiculaire à la direction du fil à plomb, est une surface horizontale.

En réalité et à la rigueur, la surface d'un liquide en repos fait partie d'une surface sphérique qui n'est autre que la surface du globe terrestre; la courbure devient sensible lorsque l'œil embrasse une partie considérable de la mer; mais dans les petites étendues que nous avons ordinairement sous les yeux, la surface peut et doit être considérée comme plane.

Pression. L'action de la pesanteur s'exerce d'une manière distincte sur chaque molécule d'un liquide; par suite, lorsqu'une action extérieure ne s'exerce pas sur ce liquide, il y a une pression se transmettant aux parties inférieures de la masse, et provenant du poids des parties supérieures.

C'est ce que l'on constate par l'expérience: la pression exercée par un liquide pesant sur le fond horizontal du vase qui le contient, est égale au poids d'une colonne cylindrique de liquide ayant pour base le fond du vase, et pour hauteur la distance du fond à la surface du liquide.

D'après cet énoncé, la pression sur le fond est indépendante de la forme du vase et de la quantité de liquide contenu; elle dépend seulement de la surface du fond, et de la hauteur du liquide.

La pression exercée sur le fond d'un vase est donc une valeur différente de ce qu'est le poids du liquide contenu dans ce vase.

Pressions latérales. Si l'on pratique une ouverture à la paroi latérale d'un vase contenant un liquide, on voit s'échapper un jet qui est d'abord perpendiculaire à la paroi, et qui s'infléchit ensuite sous l'action de la pesanteur. Les molécules liquides qui sont sorties les premières étaient donc pressées normalement à la surface de la paroi.

Chariot hydraulique. Si l'on place un vase plein d'eau sur un petit chariot bien mobile, et si l'on débouche une petite ouverture vers la partie inférieure du vase, on voit le chariot rouler en sens

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

16 Juin 1881.—No 49

LES COMPAGNONS

DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Le nœud se resserre, le requin est bien pris; les applaudissements continuent à éclater, et le monstre, qui se tord avec rage, est enlevé par les palans et jeté sur le pont, où il est encore à redouter, car ses coups de queue furieux pourraient assommer un homme ou tout au moins lui briser un membre.

Pour le mettre hors d'état de nuire la première précaution, qui elle-même n'est pas sans danger, consiste à lui trancher, d'un coup de hache son arme redoutable.

A ce moment, Louise quittait le pont, emmenant avec elle Germaine; elle était d'avis qu'il ne faut pas laisser des enfants assister à des scènes de cruauté, qui déflorant de jeunes âmes en émoussant leur sensibilité.

La pauvre petite ne demandait pas

mieux, elle trouvait le requin bien méchant et s'indignait de sa cruauté mais volontiers elle eût demandé sa grâce, quand elle le voyait pantelant sur le pont, et ses yeux se mouillaient de larmes en pensant qu'on allait le tuer.

Heureusement que sa jolie perruque, avec laquelle l'angora vivait en bonne intelligence, lui faisait oublier les scènes angéliques qui se passaient sur le pont, où le féroce captif, expirait sous les coups de ses ennemis, dont le plus grand plaisir consistait à lui ouvrir le ventre pour en retirer ce qu'il avait englouti et à en faire l'inventaire.

Du reste, la vie de Germaine n'était point oisive; Mme de Lambesc lui continuait, avec une régularité de mère, ses leçons de lecture; l'aumônier lui enseignait le catéchisme; sa mère lui faisait réciter ses prières et lui parlait de son père. Le voyage même éveillait un monde d'idées dans cette intelligence qui s'épanouissait, comme une fleur embaumée, sous le soleil des tropiques; la brise de mer, l'air vivifiant de l'Océan fortifiaient sa santé; souffreteuse et frêle à Paris, pâle et encore délicate à Belle-Isle, elle arrivait au Cap, le teint un peu hâlé, mais forte, bien portante et préparée d'avance, à supporter bravement la longue traversée du grand Océan.

Chapitre XI

DU CAP A NOUMÉA

Deux énormes rochers, auxquels leur forme singulière a fait donner le nom de "la Table et du Lion," signalent de loin aux navigateurs la ville du "Cap," chef-lieu de la colonie anglaise, formant l'extrême pointe du continent africain.

Autefois, cette pointe de terre, pénétrant comme un coin dans l'Océan austral, immense nappe d'eau qui s'étend jusqu'au pôle antarctique et dont les baies, dix fois plus vastes que la Méditerranée, sont elles-mêmes des mers séparant l'Afrique de l'Arabie, des Indes et de l'Australie, portait le nom de Cap des Tempêtes, aujourd'hui, par euphémisme sans doute on a changé cette appellation en celle de Cap de Bonne-Espérance.

Il n'est est pas moins vrai que ces espérances, si elles sont conçues par les voyageurs, ne tardent pas à être déçues, et qu'il est bien peu d'exemples d'une traversée faite entre le Cap et l'Australie sans gros temps, orages ou véritables tempêtes, essayés avant d'avoir atteint les Tropiques.

Jusqu'à la vent saute, fraichit ou tombe à chaque instant. Point d'indication précise, impossibilité d'établir un calcul quelconque; les plus habiles marins n'y voient goutte; c'est le pot au noir; disent les matelots, et ils ont raison.

Le ciel, pur tout à l'heure, se cou-

vre de nuages, et il tombe une pluie diluvienne; il faisait chaud, il fait froid; on grelottait il y a une heure, et à présent le goudron fond sur le pont, qu'un air quelconque s'écroule à tout rompre, on redoute une tempête et, pendant deux ou trois jours, les voiles pendentes inertes, sans un souffle d'air pour les gonfler, C'est à n'y rien entendre.

Il n'est cependant un indice qui trompe rarement les capitaines en station au Cap, c'est l'aspect du rocher de la Table; si le plateau se détache d'une manière bien distincte dans le ciel bleu, on peut être à peu près certain que, même au large, la journée sera belle, mais si sa tête chauve s'enveloppe de nuages, comme d'un épais turban, les mauvais temps ne tarderont pas à régner.

Or, le matin même du jour fixé pour le départ le "Magenta," un brouillard épais, accroché aux flancs du rocher, en dérobaient le cime à tous les regards.

M. de Lambesc ne pouvait pas se sur ce pronostic, mais ses heures étaient comptées, son navire solide et obéissant, et quand, avec cela, on peut compter sur son équipage et qu'en cas de tempête on a devant soi quatre ou cinq cents lieues de mer pour lâcher la bride à un vaisseau qu'emporte l'ouragan, il n'y a pas de crainte sérieuse à concevoir.

Ordre fut donné de lever l'ancre, et le "Magenta," tournant sa proue vers

la haute mer quitta fièrement le port, dont il dédaignait le refuge.

Quelques heures après, Louise, qui travaillait, suivant son habitude, au pied du grand mât, fit remarquer à Timothée quelques nuages gris, semblables à des toiles d'araignées, fuyant dans l'espace.

"C'est un grain qui arrive, répondit le gabier, en lui montrant les voiles serrées le long des vergues; nous sommes parés pour le recevoir."

"Qu'est cela un grain?"

"Un coup de vent carabiné, qui va faire danser les vagues et nous avec."

"Ah! mon Dieu, si nous allions toucher!"

Le matelot se mit à rire, en s'écriant:

"Pour cela, soyez sans crainte, nous avons sous le "Magenta" quelque chose comme 9 000 mètres d'eau; à coup sûr nous ne talonnerons pas: le matelas est assez épais pour amortir le coup."

Comment, neuf kilomètres de profondeur, fit Louise en palissant.

"Mieux vaut cela que 50 mètres, répartit l'aumônier, en souriant, du moins le navire est en sûreté, et, quant à nous, peu importerait, si nous coulions, d'avoir dix kilomètres ou seulement un mètre d'eau par-dessus la tête."

"Ce serait moins effrayant, dit elle."

—Peut-être, mais assurément beaucoup plus dangereux; dans tous les cas, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas attendre le grain pour rentrer dans votre cabine; il viendra subitement, et comme vous n'avez pas encore le pied marin, vous aurez probablement de la difficulté à vous tenir sur le pont.

Elle se leva pour suivre cet avis, et déjà elle avait presque atteint l'escale, quand tous les passagers se précipitèrent vers les bastingages pour assister aux ébats bruyants d'un troupeau de plusieurs centaines de mousquins, qui bondissaient lourdement autour du navire.

L'ouvrière prit sa fille dans ses bras pour lui montrer ces énormes poissons noirs, semblables à des outres de cuirs, dont chaque bond faisait jaillir une gerbe d'eau diamantée par le soleil.

—Dépêchez-vous de descendre, croyez-moi, lui dit l'aumônier, en passant près d'elle.

L'ouvrière ne se le fit pas répéter une troisième fois, et descendit précipitamment.

Il n'y avait pas trois minutes qu'elle était rentrée quand la porte s'ouvrit.

(à suivre).

inverse de l'écoulement. Il y avait d'abord, pression intérieure dans les deux sens; l'une de ces pressions ne trouve plus sur quoi se produire, et la pression opposée agit réellement pour pousser le vase et le chariot.

Le mouvement du tourniquet hydraulique provient de la même cause.

SOMMAIRE

Revue générale.
M. Sella.
La tentative d'empoisonnement du Czar.
A Londres.
Physique.
PÉRIODIQUE.—Les compagnons du désespoir.—(4 suivre.)
Après le feu.
R. Henri des Tanneries.
Un dépôt de monnaie.
Europe.
Débats parlementaires.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avie—S Reid
Assurance de Québec—W. L. Fisher
Avis : Chs Trudelle, ptre.
Aux incendies
Ligne de Ste-Anne.—Naziore Simard.
Bois de construction.—J. H. Clint.
Aux amateurs de bons cigares.—Gingras & Lan
glois.
Ligne de la malle royale.—A. Gahoury.
Comité de secours aux incendiés.—Th. Ghas
easgrain.
J. B. Bourgeois, architecte.
The Fire Insurance Association, de Londres.
Angleterre.—J. B. H. Forsyth & Co.
Bonne œuvre.—Beland, Garneau & Co.
Behan Bros.
Au Bon Marché.—N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 17 JUIN 1881

Après le feu

Les témoignages sympathiques de la presse du Canada et des États-Unis n'ont pas manqué à notre pauvre ville éprouvée encore une fois par un incendie des plus désastreux. Aussi les souscriptions nous arrivent de toutes parts, et la France elle-même nous a déjà prouvé qu'elle désire nous venir en aide. Nous ne connaissons jusqu'à présent qu'une voix discordante à travers tous ces échos de sympathie étrangère, et elle nous vient des États-Unis.

Un journal américain nous dit : Au lieu de construire des portes aussi monumentales, pourquoi n'entourez-vous pas votre ville de meilleures précautions contre l'incendie ? Cette remarque nous chagrinerait plus qu'elle ne nous blesse.

Car il est probable que l'écrivain américain ignore que ces constructions n'ont pas été faites à nos frais, et que nous n'étions pas libres de disposer des deniers venus d'Angleterre comme bon nous eût semblé. Mais cette parole doit nous faire réfléchir aux mesures à prendre pour prévenir désormais de semblables conflagrations.

La presse s'est déjà emparé de cette importante question ; le conseil de ville paraît vouloir se tenir à la hauteur de sa position, et déjà on y discute le meilleur mode à suivre pour alimenter la ville de Québec d'une plus grande quantité d'eau. On semble s'accorder sur un point à savoir, qu'il est urgent de construire un nouveau tuyau d'aqueduc, de capacité au moins double de celui déjà existant. Est-ce bien là le meilleur système ? Certes oui, si Québec avait à sa disposition les ressources suffisantes pour défrayer une dépense aussi considérable. Or, on estime que le coût de ce nouveau tube ne sera pas moins d'un demi million. C'est énorme pour nos moyens, on en conviendrait avec nous. Mais, dirait-on, qu'allons nous faire ? Ne vaut-il pas mieux nous enfoncer encore plus avant dans les dettes, plutôt que de nous exposer plus longtemps à voir détruire nos propriétés par le feu ? La position est donc des plus difficiles, nous trouvant ainsi placés dans une alternative pénible, choisir entre la banqueroute et l'incendie.

Comme on le voit, il serait téméraire à nous de trancher carrément la question et de nous écrier : plutôt la banqueroute que l'incendie, ou plutôt l'incendie que la banqueroute. Aussi nous n'en dirons rien. Mais il nous sera bien permis de faire remarquer à nos concitoyens un fait qui a dû déjà les frapper comme nous.

Comment se fait-il donc, qu'à un moment de l'explosion d'un incendie, nos vaillants pompiers soient obligés d'attendre une heure, et quelquefois plus longtemps, pour obtenir de l'eau ? Comment expliquer un retard qui par sa fréquence semble être calculé ? Nous avons notre impuis-

sance à trouver l'explication de ce qui nous paraît un défaut grave d'organisation dans le détournement de l'eau d'un quartier à l'autre de notre ville.

Il existe un règlement qui défend la construction des bâtisses en bois dans les limites de la cité. Que ne met-on en force cette règle sage, qui protège le pauvre comme le riche, plus peut-être le pauvre que le riche. À qui sort en effet un propriétaire moins fortuné d'ériger des édifices qu'il assure trop peu et souvent pas du tout ? Ses moyens sont limités, il redoute l'assurance, qui exige de lui, et à bon droit, un taux plus élevé à cause du peu de sûreté qu'offre à l'élément destructeur sa bâtisse en bois. Voilà pourquoi il désigne bien souvent de s'assurer. Qu'arrive-t-il alors s'il est victime de l'incendie ? Il se trouve complètement ruiné et il lui faut des années pour pouvoir rebâtir, et dans l'intervalle il perd tout l'intérêt de l'argent qu'il lui a fallu déboursier pour l'achat d'un terrain.

Ne vaut-il donc pas mieux que le pauvre propriétaire attende plus longtemps, si ses ressources sont aujourd'hui insuffisantes, pour construire une nouvelle maison. Qu'a-t-il besoin de se hâter ? Qu'il économise pendant quelques années, et lorsque ses moyens le lui permettront, qu'il bâtisse en pierre ou en brique, et il pourra dès lors, si son exemple est suivi par tous les autres, léguer à ses enfants une propriété qui sera presque à l'abri des incendies.

Instruits comme nous le sommes à l'école du malheur, soyons donc plus circonspects à l'avenir. Que notre corporation se départe une bonne fois de ce malheureux penchant qu'elle a toujours eu de viser à la popularité. Vouloir et faire le bien de ses concitoyens, et la popularité ensuite. Que peuvent faire de mieux aujourd'hui nos conseillers que d'empêcher toute construction en bois ? sont-ce les citoyens intelligents qui les empêcheront de faire leur devoir ? Jamais.

Saint-Henri des Tanneries

La ville de Saint-Henri est le plus beau faubourg de la cité de Montréal. Elle est située dans un endroit charmant sous des ombrages incomparables, d'érables et d'ormes de haute futaie : aux alentours, le sol est plantureux ; nulle part, en ce pays on verra des jardins potagers et des vergers mieux réussis. Le présent lui est bon et l'avenir lui sourit.

Je crains toutefois, que ses hommes d'affaires ne la gâtent, ne lui donnent trop d'ambition manufacturière. Des spéculations sur les terrains y ont déjà avorté par un scandale. Faire se pourrait, que d'autres entreprises, tentées à la légère, montées en puff, par des hommes habiles, plus soucieux de succès apparents et de leur fortune, que des intérêts durables et permanents de la municipalité, aboutiraient aussi à une prompte déchéance. Je veux parler de la *Compagnie de filature des marchands* qu'on y a installée et surtout de l'encouragement qu'on lui prête par un vote municipal de \$10 000.

Le règlement qui accorde cet octroi est en ce moment soumis à l'approbation de la législature—sous forme de bill ou projet de loi—par M. Wurtelle. Tout y est bien préparé et agencé, pour que la loi s'en suive. Je vous répète, qu'il y a des hommes d'affaires, dans Saint-Henri.

Mais dès qu'un bill nous vient ici, il faut hausser les affaires d'intérêt local, à la hauteur de la politique, et les considérer, au point de vue national.

Est-il de l'intérêt national de créer des centres manufacturiers ?

Non !—Avant tout il nous faut être colons, distribuer nos forces. Les centres manufacturiers sont un danger moral, les villes sont une absorption de forces nationales, une protubérance, ou si vous voulez des verrues sur le corps de l'humanité. Elles ne sont pas toujours nuisibles, mais elles attestent un arrêt de la circulation du sang dans le grand corps de l'humanité. En certains endroits, ces verrues deviennent des chancres qui ruinent l'agriculture et de l'industrie distribuée presque naturellement, sans la commande des besoins, et non à l'appel de la spéculation. Ces villes qui se forment, comme par magie par le courant des capitaux que dirigent quelques hommes, ne sauraient avoir que rarement, les qualités de durabilité désirables, au point de vue national.

Sans repousser l'industrie dans une bonne mesure, je la fredo dans une trop grande mesure. Tous les hommes ne sauraient être agriculteurs, mais dans une jeune colonie, qui a tant de terres à ouvrir, il faut, autant que possible rétrécir les portes des grandes industries manufactu-

rières qui enlèvent après tout, des bras nécessaires au défrichement du sol—forêt aujourd'hui, et qui, demain, par la hache et la charrue, deviendra la patrie. Oui ! la patrie de nos ancêtres, la patrie du clocher, la patrie de la foi, la patrie de l'amour du foyer, la patrie vraie, et non la patrie factice, vaniteuse des villes qui gâtent nos sentiments maternels et profonds, par des jouissances passagères qui ne laissent après elles que la misère ou le remords.

La ville de Saint-Henri, nous demande de ratifier un règlement portant le No. 25, dans ses délibérations, par le bill No 101 de l'Assemblée législative. Elle connaît ses besoins, sans doute, mais nous devons avoir soin non seulement de Saint-Henri, tel qu'il est aujourd'hui, mais de Saint-Henri, tel que nous voudrions le voir dans l'avenir. Un père qui refuse quelque chose à son enfant, lui fait souvent du bien. Nous devons mesurer l'ambition locale sur les intérêts généraux de la nation entière et sur les intérêts de toute la famille canadienne.

Pour ma part, je crois qu'en imposant des taxes, pour l'entretien de la filature des marchands, nous exagérons l'importance de l'industrie, et les avantages qu'elle peut rapporter à la municipalité de Saint-Henri. Je vois, dans ce projet, plus d'idées de spéculation que de progrès réel pour la localité, plus de mal que de bien pour la nation.

À part cela, il me semble qu'on doit refuser l'insertion dans notre législation, d'un règlement rédigé dans un style, qui ferait les délices du *Canard*, mais qui répugne à la langue française comme à l'esprit français.

Ne devenons pas américains trop vite.

Nous félicitons le gouvernement d'avoir voté un crédit de \$1,000 pour la formation d'une école d'arts et métiers à Québec. La petite clause par laquelle on semble préalablement demander l'approbation du conseil de l'instruction publique et de celui des arts et métiers aurait pu être retranchée, puisque tous les évêques et le plus grand nombre des membres du conseil de l'instruction publique ont appuyé la demande de Frères de la doctrine chrétienne. Mais ce n'est là qu'un mince inconvénient, comme on voit, et on va enfin faire droit à la requête de près de deux mille citoyens.

Nous demandons davantage, on nous a accordé moins ; espérons que nous obtiendrons plus une autre année.

Un dépôt de monnaie

La rareté de la monnaie à Québec est cause de beaucoup d'ennui pour le commerce de Québec. Lorsqu'il est question pour le chef d'un établissement tant soit peu considérable, de payer son personnel le samedi, il lui est toujours de la plus grande difficulté de se procurer la monnaie suffisante pour payer les fractions de piastres.

Il est donc du devoir du gouvernement de faire pour Québec ce qu'il fait pour Montréal, c'est-à-dire d'y établir un dépôt de monnaie où les gens dans le commerce pourront s'approvisionner ; mais nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire pour cela de payer un agent spécial ; il y a à Québec des personnes ou maisons de changes capables de donner les garanties suffisantes pour recevoir un tel dépôt et qui se chargeraient volontiers de la distribution de cette monnaie.

Au gouvernement d'y pourvoir, car Québec a grandement besoin de cette institution.

Les zouaves pontificaux auront leur fête annuelle, cette année, à St-Barthélemi, dont leur ex-aumônier, le révérend chanoine Moreau, est le curé. Les excursionnistes s'embarqueront le 25 courant, dans la soirée sur le bateau de Québec pour aller à Sorel, qui sera le point de ralliement. De Sorel les zouaves iront le lendemain matin à St-Barthélemi.

Voici le produit des collectes faites à domicile dans les quartiers Saint-Jean et Montcalm en faveur des incendiés :

1. Rue St-Jean.....	\$ 83.15
2. D'Aiguillon.....	119 50
3. Richelieu.....	19 75
4. St-Olivier, Latour, Richemond, St-Réal.....	24 24
5. St-Joachim.....	21 60
6. Artillerie.....	34 90
7. Scott.....	29 70
8. St-Michel, Ste-Julie, Ste-Croix, d'Artigny.....	11 95
9. Lachetrotière, Drolet, Berthelot.....	57 50
M. F. X. Lachance était un des collecteurs pour la rue Richelieu ; son nom avait été omis bien involontairement.	

Voici quelques autres dons qui ont été faits et qui n'ont pas été publiés :

Les Dames Ursulines.....\$100.00

J. B. Rolland, Montréal.....	50.00
Carrier et Laine, (Lévis).....	100.00
Don d'un citoyen de Québec.....	20.00
Don d'un citoyen de Belleville.....	2.00
Jules Larue, Ecr.....	10.00

Mercredi dernier, les boulangers de Montréal ont envoyé par M. Cloran, 500 pains. Le Révérend M. Plamondon a aussi reçu de Montréal 143 dz. d'habits pour hommes, femmes et enfants, et de Guelph un sac de 606 paires de bas. Les Révérendes Dames de la Congrégation de Montréal ont expédié à M. le Grand Vicair Legaré trois caisses remplies de hardes, bas, etc., pour les malheureuses victimes de l'incendie. Tous ces différents dons sont distribués par les Révérends Sœurs de la Charité : un dixième pour les protestants, 4 % pour les catholiques Irlandais, et le reste pour les Canadiens français.

La quête faite hier à la Basilique a donné \$176.00.

Les collectes faites à St-Sauveur ont donné \$563.00 y compris le don de \$25.00 des Révérends P. P. oblats et celui de \$10.00 des enfants de Marie.

Le comité vient de recevoir les dons suivants :

E. O. Bickford, Toronto, \$100	
Geo. Bishops & Co, Montréal, \$25.00	
L'Hôpital général de Québec.....	\$100.00

DÉBAT PARLEMENTAIRE

Mercredi, 15 juin 1881.

Interpellations au ministère et réponses

Par M. Gagnon.—Le Bill pour changer le chef-lieu du district judiciaire de Kamouraska étant passé dans les deux Chambres, est-ce l'intention du gouvernement de conserver la Cour de Circuit au comté de Kamouraska ?

Réponse de l'honorable M. Loran-ger.

C'est l'intention du gouvernement d'accorder au comté de Kamouraska, une Cour de Circuit dès que les conditions voulues par la loi auront été remplies.

Par l'honorable M. Langelier.—Quel montant le gouvernement a-t-il payé à l'honorable T. McGreevy du 1er juillet 1880 au 30 mai 1881 ?

Réponse de l'honorable M. Chapleau.

ÉTAT du montant payé comme acompte à l'honorable T. McGreevy, depuis le 1er juillet 1880 au 30 mai 1881.

Montant total.....	\$212,888.19
Par argent.....	180,000.00
Par montant chargé à l'honorable T. McGreevy.....	33,888.19

\$212,888.19

M. J. MURPHY,

Comptable.

MEMORANDUM.

Dans le montant payé de \$180,000 est inclus, \$80,000 de garantie déposées à la Banque de Montréal, par l'honorable M. Joly : \$50,000 en acompte et une traite de \$30,000 pour ouvrages faits.

Dans le montant chargé à l'honorable T. McGreevy se trouvent les suivants :

Payé pour intérêt sur le montant de \$80,000,00, garantie par l'honorable M. Joly.....	\$ 5,720.00
J. B. Renaud, capital d'intérêt, (droit de passage). Bossé et Languedoc, in re Renaud, (droit de passage).....	15,972.15
E. H. Pemberton, capital d'intérêt, in re Delany (droit de passage).....	1,013.16
In re Sewell capital d'intérêt (droit de passage).....	1,810.93
12,000.00	

M. J. MURPHY,

Comptable.

Montant payé à l'honorable T. McGreevy, depuis le 1er juillet 1880 au 31 mai 1881.....\$212,888.19

Par argent.....180,000.00

Divers chargés à l'honorable T. McGreevy.....32,888.19

Grand total.....\$212,888.19

Par M. Gagnon.—Est-ce l'intention du gouvernement d'approprier une somme suffisante pour réparer les ruines du palais de justice et prison du district de Kamouraska et les convertir en cour de circuit pour le comté de Kamouraska, cette somme devant être prise sur celle de 7,667.67, reçue par le gouvernement de certaines compagnies d'assurance pour dommages causés par le feu au dit palais de justice et prison le 11 mars dernier.

Réponse de l'honorable M. Loran-ger.

Le gouvernement prendra la question en considération dès qu'une demande lui aura été faite conformément à la loi pour l'établissement d'une cour de circuit, dans le comté de Kamouraska.

Par M. Gagnon.—Le coroner du district de Montréal a-t-il fait une réclamation pour honoraires, frais etc., etc., au sujet de la prétendue enquête tenue par lui dans le district de Montréal, sur le corps de feu M. Pangman, tué et trouvé à Ste Thérèse, dans le district de Terrebonne le 11 novembre 1880, et si oui, quelle somme a-t-il réclamée, et quelle somme lui a-t-il été payée ?

Réponse de l'honorable M. Loran-ger.

Le coroner a demandé la somme de \$376 et son compte a été approuvé jusqu'à concurrence de \$191.

Par l'honorable M. Beaubien.—Le gouvernement a-t-il l'intention de révoquer la commission de la paix ? Si oui, à quelle époque cette révocation aura-t-elle lieu, et comment cette commission sera-t-elle remplacée ?

Réponse de l'honorable M. Loran-ger.—Le gouvernement a l'intention de révoquer la commission de la Paix et de la remplacer par une nouvelle en restreignant le nombre des juges de Paix et en exerçant la plus stricte surveillance sur leur qualification.

Le gouvernement s'est enquis et s'enquiert actuellement aux sources officielles et les plus authentiques pour obtenir les renseignements propres à le mettre en mesure de composer une commission efficace.

Par M. Champagne.—Est-ce l'intention du gouvernement de prendre, pendant cette session, les moyens d'assurer la confection d'un embranchement de chemin de fer, entre Ste Thérèse et St Joseph, via St-Eustache, afin d'augmenter le trafic sur le chemin de fer provincial et de pouvoir exploiter pour l'usage du dit chemin de fer, les riches carrières de gravier qui se trouvent en la paroisse de St Joseph, suivant le désir déjà exprimé par plusieurs députés des deux côtés de cette chambre ?

Réponse de l'hon. M. Chapleau.

Le gouvernement a fait faire et a reçu bien des rapports sur l'utilité d'un embranchement ; les rapports sont favorables.

Le gouvernement n'a pas l'intention de construire cet embranchement à ses frais, mais il est disposé à donner tout l'encouragement possible au moyen d'arrangements pour le trafic avec la compagnie qui entreprendra construction ; une résolution permettant au gouvernement d'incorporer par lettres patentes une compagnie à cet effet sera présentée à cette chambre pendant cette session.

Après avoir adopté plusieurs projets de loi, la chambre s'ajourne.

EUROPE

FRANCE. Paris, 16 juin 1881.—La Chambre des Députés a voté 14 millions de francs pour les frais de la guerre de Tunis.

Le sultan proteste contre le droit de protection réclamé par le consul de France à Tunis, sur les sujets tunisiens partout où ils se trouvent. Le Sénat a adopté la loi relative à la liberté des réunions publiques. La statue de M. Thiers, à Saint-Germain-en-Laye, a été l'objet d'une tentative de renversement à l'aide d'une boîte explosive ; il y a eu peu de dégâts.

En Algérie, les tribus insurgées ont été vaincues par les troupes indigènes ; 1500 chameaux ont été capturés.

ANGETERRE. Londres, 16 juin.—M. Mackenzie est arrivée à Londres en bonne santé.

Sir John Macdonald, encore faible peut néanmoins faire de courtes promenades.

Sir Galt a présidé une séance de l'Institut colonial.

La plus grande sympathie se manifeste pour les victimes de l'incendie de Québec. Les commerçants canadiens de résidence à Londres lèvent un fonds de secours.

Au lancement du navire *City of Rome*, à Barrow, une chaudière a éclaté, tuant 3 personnes, et en blessant une dizaine.

On a découvert en Irlande un complot pour mettre à mort M. Forster, qui vient de rentrer à Londres.

Une députation de fermiers du nord de l'Irlande a eu une conférence avec M. Shaw et d'autres députés libéraux, en vue d'obtenir que le bill agraire ne revienne que des amendements réellement importants. M. Gladstone espère que le bill sera voté le 27 juin.

Petites nouvelles

DERNIERS VŒUX.—Mardi, le 14 courant, à la Congrégation Notre-Dame, Villa Maria, Montréal, Mlle Maria Malvina Bureau, fille aînée de M. Théophile Bureau, Sault Ste-Mary et nièce du Rév. M. J. A. Bureau, St-Nicholas, prononçait ses derniers vœux. Elle porte en religion le nom de Sr St-Aimé du Sacré-Cœur.

LA FÊTE-DIEU.—Dimanche prochain, aura lieu la procession, du Saint-Sacrement. Voici le parcours qu'elle fera à la haute-ville. En sortant de la Basilique, elle prendra la rue Buade jusqu'aux remparts qu'elle suivra jusqu'à la rue Hamel, et elle remontera jusqu'à la rue Couillard. Elle prendra ensuite la rue Collins jusqu'à la Chapelle de l'Hôtel-Dieu où il y aura reposoir ; de l'Hôtel-Dieu elle défilera par la rue Charlevoix jusqu'à la rue du Palais qu'elle remontera jusqu'à la rue St-Jean et reviendra à la Basilique par la rue de la Fabrique.

A Saint-Roch, la procession parcourra les rues suivantes : En partant de l'église elle se rendra à la chapelle des congréganistes par la rue Saint-François ; au sortir de la chapelle elle suivra les rues Caron, Saint-Valier, Nelson, Colombe,

Turgeon, Arago, jusqu'à la rue de la Couronne qu'elle suivra jusqu'à la rue Sainte-Hélène, et tournera au point de départ par la rue de l'Église.

CALENDRIER.—Québec, vendredi, 17 juin 1881, 21e jour de la Lune. Il y a en pleine lune le dimanche 12 juin, à 2 heures 12 minutes du matin.

Le jour dure 15 heures 48 minutes, et la nuit 8 heures 12 minutes ; le Soleil se lève à 4 heures 7 minutes, passe au méridien à midi 1 minute, et se couche à 7 heures et 55 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 66 degrés et 6 dixièmes.

La Lune se lève à 11 heures 17 minutes du soir, passe au méridien à 5 heures 33 minutes, et se couche demain matin à 11 heures 40 minutes.

UN DON.—M. McCrae et Cie, de Guelph, Ontario, ont donné, par l'entremise de M. W. McLimont, marchand en gros, Québec, un ballot contenant 627 paires de bas pour distribution aux incendiés par les Sœurs de la Charité.

ENCORE UN DON.—M. Bickford, de Toronto, a télégraphié à l'hon. M. Garneau de tirer sur lui pour \$100.00 en faveur des incendiés.

L'hon. M. Garneau lui a répondu immédiatement qu'il acceptait avec reconnaissance, car le besoin est grand.

MM. Bishops et Cie de Montréal, ont aussi adressé à l'hon. M. Garneau la somme de \$25.00 pour les incendiés.

ADMIS À LA PRATIQUE.—Nous apprenons avec plaisir, que M. Philéas Debois de Québec, a été après de brillants examens à l'Université Laval, reçu docteur en médecine avec grande distinction.

Nous souhaitons à M. Debois tout le succès que lui méritent ses talents brillants.

DU BAR.—M. Arthur Toussaint est l'un des plus heureux des pêcheurs. Hier encore il rapportait à Québec plus de 900 livres de bar magnifique et quelques gros camuts. Ce sont là des prises qui en valent la peine.

CONSEIL DE VILLE.—Il y aura séance du conseil de ville ce soir.

VOLÉURS DE POÈLES.—Les incendies n'ont pas encore assez souffert de pertes par le feu, voilà qu'on s'amuse à voler les poêles qui sont restés dans les décombres des maisons dont les propriétaires laissent refroidir les cendres pour les en tirer. Dans la journée d'avant hier on a enlevé quatre poêles sur le même terrain.

Nous attirons l'attention de la police sur ces individus.

EXCURSION.—Plus de 500 excursionnistes sont venus de Montréal, hier pour visiter les ruines du feu. Arrivés à Québec à deux heures p. m. ils sont repartis à huit heures du soir.

COMITÉ DE SECOURS AUX INCENDIÉS.—Il y aura demain le 18 du courant, à 4 hrs. p. m., à l'Hôtel de Ville, une assemblée de ce comité.

TH. CHAS. CASGRAIN.

Sec. du comité de secours.

SOMMÉE LITTÉRAIRE ET MUSICALE.—La soirée qui doit être donnée lundi prochain, le 20 à la salle Jacques-Cartier, promet d'avoir un succès brillant. Le programme que nous avons devant nous est de plus varié et offre un choix capable de contenter les plus difficiles. Les artistes les plus renommés de Québec sont chargés de la partie musicale. Mlle Vinclette dirigera les tableaux vivants, et des discours de circonstance seront prononcés par les honorables messieurs Chapleau et Mercier. Ajoutez à cela la bonne œuvre que vont faire ceux qui assisteront à cette soirée et nous n'avons aucun doute qu'il y aura salle comble.

Admission : Sièges réservés 50 cts. Parterre 35 cts. Galeries 25.

Portes ouvertes à 7 heures, lever du rideau à 8 heures.

On pourra réserver les sièges chez M. Lavigne pour le centre, chez M. Bernard et Allaire pour la gauche de la salle, et chez M. Langlais pour la droite.

L'ASSURANCE DE QUÉBEC.—Nos lecteurs verront par une annonce qui paraît aujourd'hui dans nos colonnes que l'assurance de Québec, demande deux versements à ses actionnaires sur leurs parts ; il est à désirer que cette compagnie continue comme par le passé ses opérations et nous lui souhaitons tout le succès possible. Nous sommes heureux d'apprendre que les pertes vont être promptement payées.

GELÉE.—Hier et avant hier, nous avons eu à Québec un véritable temps d'automne, fort vent d'ouest et assez froid pour endurer les habits d'hiver. On nous rapporte qu'il a neigé dans la Beauce et qu'il a gelé à glace dans le comté de Portneuf à St-Albans, et sur la côte Beaufort.

L'AQUEDUC.—Il nous semble que c'est un devoir pressant pour le département de l'aqueduc de prendre les moyens nécessaires pour arrêter la perte d'eau qui se fait par les robinets dans le quartier incendié. En certains endroits élevés l'eau n'a pas assez de force pour monter au deuxième et troisième étage des maisons. Des visiteurs, hier, sur le terrain incendié, croyaient à l'existence de sources naturelles en voyant couler l'eau en certains endroits.

ADMIS À LA PRATIQUE.—M. Chaussegros de Léry, troisième fils de feu l'honorable A. H. C. de Léry, a été mercredi dernier admis à la pratique de la médecine après un brillant examen.

LA CROSSE.—Le club de crosse "Thistle" et "White Star" joueront samedi après-midi sur le terrain du club Thistle à 3.30 rue St-Louis, au profit des incendiés.

ENQUÊTE.—Le Coroner fait aujourd'hui à la morgue, une enquête sur le corps d'un jeune homme du nom de Racine, que l'on a trouvé mort, mercredi dans un bois où il était allé chasser près de la batture de Beauport. Son fusil était déchargé et il avait ses habits et la figure brûlés.

Le Coroner s'étant transporté sur les lieux à découvrir la charge du fusil dans un arbre voisin. L'enquête va peut-être faire connaître la cause de la mort.

ARRIVÉS AUX HOTELS. — Au *Mountain Hill House*, Québec, 16 juin 1881. — MM. Dr L. Elz. Desjardins, Cap St-Jacques; E. D. Chapeau, St-Paul; Geo. P. Blais, J. C. R. Moncton; E. Vallière, Montréal; L. Forget, John Barry, Jos. Veronneau, C. E. Dansereau, M. Dubuc, John Bourgeois, Charles Page, Aug. Bourgeois, L. O. Giroux, A. S. Hall, Wilfrid Lourd, Delle Kérouac, St-Thomas Montmagny.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères! Mères! Mères!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANTE de M^{re} WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 5 janvier 1881 — 1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas de désordres dans l'estomac, comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881 — 1 an E

Rien de moins que les incontestables bienfaits

repandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Furoncles, des Humeurs, des Pustules, des Éruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égale pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les états souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 5 octobre 1880 — 1 an. B

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 23 du courant.

Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compenserait pas la dépense et le surcroît de travail que nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 7 1/2 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à une avance importante.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 40%, a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec. EDWARD LERUEY, Gérant.

London, 2 avril 1881. Québec, 11 avril 1881 — 2 nov 80 Jan. 3/ps D

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonces de journaux de G^{ro}. P. ROWELL & C^{ie}. (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880. 997

AVIS

AUX VICTIMES DU DERNIER INCENDIE DU FAUBOURG SAINT-JEAN.

S. READ,

44, Côte Lamontagne

DONNERA

10 Pour Cent d'Escompte

sur les marchandises à toutes les victimes du dernier incendie dans le faubourg St-Jean. Québec, 17 juin 1881 — 15c. 216

CHAPEAUX

DE

PAILLE ET DE FEUTRE LÉGERS

A Bon Marché

ET EN

Grande Variété

CHEZ

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE.

Québec, 17 juin 1881 1062

ASSURANCE DE QUÉBEC

Contre le Feu.

Québec, 17 juin 1881.

AVIS est par le présent donné par la Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu qu'un

Versement de cinq piastres par part sur le capital de cette compagnie devra être payé par les propriétaires de toutes parts, au bureau dans la ville de Québec, le

LUNDI, 1er Jour d'Août prochain.

et qu'un second versement d'une même somme de cinq piastres devra être payé le

Lundi, 5ème Jour de Sept. prochain.

tel qu'il a été décidé à une réunion du bureau des directeurs, tenue à Québec, le 15 de juin courant.

Par ordre du bureau,

W. L. FISHER, Secrétaire.

Québec, 17 juin 1881. 247

AVIS.

COLLEGE DE STE-ANNE.

La distribution des prix dans cette Institution se fera JEU^{di}, le 23 de ce mois, à 1 HEURE P. M., et la sortie des élèves aura lieu immédiatement après.

Collège de Ste-Anne, 16 juin 1881. CHS TRUDELLÉ, P^{re}. Québec, 17 juin 1881 — 3c. 248

aux Incendies

LES ARTISTES ET AMATEURS DE QUÉBEC.

Grand Concert Vocal et Instrumental DE LA

Saint-Jean-Baptiste

24 JUIN 1881,

AU PAVILLON DES PATINEURS.

Admission générale 25 cts.

Le programme paraîtra ces jours-ci. Québec, 17 juin 1881. 249



BUREAU DE LA MILICE,

Québec, 4 juin 1881.

DES SOUSCRIPTIONS en double seront reçues à ce Bureau jusqu'à midi, le 18 du mois courant, pour fourniture des effets nécessaires au camp d'exercice de Lévis, pour 1,615 officiers et soldats et 60 chevaux, durant 11 jours à partir du 21 du présent mois.

Pain, Viande, Pommes de terre et Epicerie, Fourrage, Paille pour lit, Bois de chauffage. Les conditions, etc., seront expliquées par le sousigné.

T. J. DUCHESNAY, Lt. Col., Dep. Adj. Général 236

Québec, 6 juin 1881. — 6c.

Bazar de Chicoutimi

Sous le patronage de

SA GRANDEUR MONSIEUR D. RACINE

évêque de Chicoutimi.

Le public est respectueusement informé que le 10 de JUILLET prochain et les jours suivants il se tiendra à Chicoutimi un bazar, pour aider à la construction d'un logement pour messieurs le curé et les vicaires de Chicoutimi. Les personnes charitables qui ont désiré encourager cette bonne œuvre pourront adresser leurs offrandes au Rév^d Amb. Fafard, curé d'office, ou aux dames directrices de Chicoutimi, dont les noms suivent :

M^{mes} Jeanne Veau, John Gray, présidente; Ernest Goss, secr. tr^s; Michel Goss, Ovide Bossé, Encher Lévieux, Honoré Marten, David Tessier.

Madame Veuve Thomas Roberson présidera à la table des rafraichissements.

AMB. FAFARD, p^{re}, curé d'office Québec, 3 juin 1881. 235

Comité de Secours aux Incendies.

CE COMITÉ a ouvert un bureau temporaire dans les Bâtisses du *Courrier du Canada*, rue Buade, où le secrétaire se tiendra tous les jours de midi à une heure.

TH. CHASE CASGRAIN, Sec. Comité de Secours. Québec, 14 juin 1881. 243

A. N. Montpetit.

AGENT PARLEMENTAIRE ET D'AFFAIRES,

No 6, Côte Lamontagne,

Sous-souscription du "CHIEN D'OR." Québec, 23 avril 1881. 190

Bois de Construction

A

Prix Réduits.

BOIS de construction de toute sorte sera vendu par le sousigné à prix réduits aux victimes du dernier incendie qui désirent se rétablir.

J. H. CLINT,

182, rue St-Paul, Québec.

Québec, 15 juin 1881 — 6c 245

aux amateurs de bons cigares.

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS.

10000 Partagas Las Très Hermanas. 5000 de Flor de Tobacco. 5000 Opera Reina (Via à la Lima). Cigares supérieures manufacturées à la Havane rue de l'Industrie, No 146, par Messieurs Partagas & Cie.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Fines Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

GINGRAS & LANGLOIS, 51, rue du Palais. Québec, 15 juin 1881. 212

Docteur asgrain,

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A transporté ses salles d'opérations à la HAUTE-VILLE,

17, RUE SAINT-JEAN,

porte voisine de la BANQUE D'ÉPARGNES Québec, 2 mai — 3m. 1881 199

J. B. Bourgeois,

Architecte,

N. 98, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

Québec, 13 juin 1881 — 6c. 241

Ligne de Ste-Anne.

Le magnifique vapeur *Les Laurentides* quittera le quai Champlain tous les dimanches, à partir du dernier dimanche de juin à CINQ HEURES ET DEMIE du matin pour la commune de Ste-Anne. Ce magnifique vapeur fera un voyage tous les jours, du trois juillet jusqu'à nouvel avis.

Cette ligne est sous le patronage des RR. PP. Religieuses de Ste-Anne et sous le contrôle de Nazaire Simard, E^r, propriétaire du quai. MM. les curés ou autres personnes qui désirent organiser des pèlerinages, trouveront tout le confort possible à bord de ce bateau qui est neuf et très sûr pour tels pèlerinages organisés. S'adresser à

NAZAIRE SIMARD, Le Ste-Anne, ou au sousigné à bord du vapeur, Capt. ELZ. PORTIER. Québec, 15 juin 1881 — 4c. 244

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

1881 — DE — 1881

VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY,

Tadoussac, Cacouna, Rivière-du Loup et Murray Bay.

COMMENCER le 28 JUIL, les vapeurs de première classe bien connus

Saguenay, Cap^t. Lecours, Union, Alex. Barras.

Partiront du quai Saint-And^e comme suit :

Les Mardis et Vendredis, à 7 30 A. M., le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha^t; H^t partant à la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac et l'Anse Saint-Jean.

Les Mercredis et Samedis à 7 30 A. M., l'Union, pour la Baie des Ha^t; H^t partant à la Baie Saint-Paul, les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadoussac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer Q. M. O. A. O., et le chemin de fer du Grand Tronc; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des Etats de l'Atlantique.

Laissant la Rivière du Loup: — Pour le Saguenay, à 5 00 P. M. le même jour; et pour Québec, les Mercredis, Jedis et Samedis à 5 00 P. M., et les Dimanches à 7 00 P. M.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, et au bureau de la Compagnie, quai Saint-And^e.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-And^e.

A. GABOURY, secrétaire. Québec, 14 juin 1881. F

THEO. DUSSAULT,

Ta leur,

RUE DU PONT, ST-ROCH, QUÉBEC.

2ème porte de la rue St-Joseph.

COUPE PERFECTIONNÉE aux ETATS-UNIS

Confection des habillements garantie et sous le plus court délai.

Prix modérés.

Québec, 14 mai 1881 — 3m. 218

Sucre de pays!

ACHETÉ ET VENDU PAR

J. B. RENAUD & CIE,

72 à 82, Rue St-Paul.

Québec, 14 mai 1881. 111

CREDIT POISSIER FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL \$5,000,000

Président: L'Hon. E. DELOACH, sénateur, (Paris) Vice-président: L'Hon. J. A. CHAPLEAU Administrateurs pour la Division de Québec: L'Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIAUDRAU, ELISÉE BRADDET, Ecu^{er}, M. P. P. Commissaire-Censeur: FRANÇOIS VÉZIN, Ecu^{er}. Directeur pour la même Division: ELISÉE BRADDET, Ecu^{er}, M. P. P. Chef de Bureau: L. N. CARRIER, Ecu^{er}. Banque de la Société: LA BANQUE NATIONALE, Bureau à Québec: EDIFICE DE LA BANQUE UNION 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Beaudet & Chénier.

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec.

L. N. CARRIER. Québec, 16 février 1881 — 6m. 127

BEHAN BROS,

Rue BUADE, HAUTE-VILLE

Seuls agents pour le célèbre

GANT DE CHEVREAU CECILE,

Garanti "LE MEILLEUR."

2ème consignment: 2 caisses viennent d'être ouvertes.

"CECILE," Gants à deux boutons, Blancs, Noirs et couleur, et couleur d'opéra. "Cécile" Gant lace, perfectionné et breveté, égal à 10 boutons, Blancs, Noirs, et Couleur d'opéra les plus nouvelles. "Cécile" Gant Jersey, Noir et de couleur. "Cécile" pour fillettes, de toutes grandeurs, Blancs, noirs et de couleur.

"CECILE,"

est le meilleur gant sur le marché, et chaque paire est garantie de bonne qualité, bien finie et de coupe parfaite.

BEHAN BROS.,

SEULS AGENTS POUR QUÉBEC.

Québec, 6 juin 1881. — 15 mai 79c 76.

Fauchens Buckeye

— DE —

COSSITT.

Nouveau modèle avec monture en fer, mouvement rapide, petite section et tirage léger

"BUCKEYE"

Avec monture en bois, anciennes de nom, mais nouvelles dans toutes les vraies améliorations du jour. Coupe 4 pieds et 6 pouces. Aussi faucheur à un cheval, en bois ou en fer. Coupe 3 pi ds 6 pouces.

N'achetez pas d'autres fauchuses sans aller voir chez les agents de Cossitt, ou chez P. T. LEVARE, 401 & 403, rue St-Valier, St-Sauveur, Québec, 11 mai 1881. 191

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le steamer "MIRAMICHI" partira de Québec LE MARDI 28 JUIN, à DIX HEURES P. M., pour PICTOU, arrivant à la POINTE AUX ÉPERES METIS GASPÉ, PERGÉ, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN.

Ce steamer donne tout le confort désirable aux passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec.

LEVE & ALLAN, Agents des passagers, En face de l'hôtel St-Louis. Québec, 14 juin 1881 186

JOS. GAUTHIER & FRÈRE

PEINTRES-DECORATEURS

TOUT en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu, les sous-signés profitent de l'occasion pour annoncer qu'ils ont transporté leurs ateliers au

N. 130, Rue Saint-Joseph.

[Porte voisine de M. J. B. Laliberté]

M. GAUTHIER & FRÈRE continuent comme par le passé à entreprendre et exécuter tout ouvrage de peintures pour églises, maisons, et décorations de toute sorte.

Les sous-signés tiennent un assortiment général de Tapisseries, Plâtres, Chromes, Peintures, etc., qu'ils vendront à très bas prix.

JOS. GAUTHIER & FRÈRE. Québec, 12 mai 1881 — 1m. 211

Reçu Nouvellement.

UN approvisionnement frais d'eau minérale de la célèbre source St-Léon, en vente en gros et en détail au magasin de

GINGRAS & LANGLOIS, 51, rue du Palais. Québec, 12 mai 1881 — 8c. 212

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

Si vous voulez être bien servis allez à l'enseigne AU BON MARCHÉ Haute-Ville et vous les meilleurs effets à bien meilleur marché que par tout ailleurs. Les effets suivants méritent une attention spéciale.

Etouffes pour robes	6c.	et plus
Cachemir noir, Ecosais	18c.	" "
Cachemir noir, Français	53c.	" "
Corde noir	19c.	" "
Cré et Court-cuit et autres	65c.	" "
Une grande variété d'indienne	5c.	" "
Un grand lot de chapas garnis et non garnis, à moitié prix, Deniell's, l'anges		
Flours, Plumes, Parasols avec dentelle	1.00	" "
Entouffes	25c.	" "
Serviettes	5c.	" "
Two-ies	35c.	" "
Meltons	38c.	" "
Serge bonne qualité	1.00	" "
Chemises blanches	75c.	" "
Parapluies, chaussettes, bretelles, cravates, cols etc.		

Enfin une grande variété de nouveautés à des prix qui défient toute compétition. Sauvez 20 pour cent et allez faire vos achats

Au Bon Marché, haute-ville.

N. GARNEAU.

Québec, 4 juin 1881. G

BONNE ŒUVRE

BELAND, GARNEAU & CIE.,

No. 146, Rue St-Jean,

(Vis-à-vis le Marché Montcalm)

Donneront 20 PAR CENT d'escompte

Sur achats au comptant, d'ici au PREMIER JUILLET, afin de faciliter aux incendiés l'achat de MARCHANDISES.

BELAND, GARNEAU & CIE.

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux.

VINS DE MESSE

APPROUVÉ

par

Sa Grandeur Mgr

DE

MONTREAL

— O —

Says Noirs

Mérino

ET

Scutanes

sur

Commande

Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasubles, Orfèvrerie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Eucens, Harmoniums, Etc.

Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemins de la Croix, Transparences pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

— SPÉCIALITÉ —

Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc.

— Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. —

Québec, 31 décembre 1880 — an 97

CREDIT PAROISSIAL



Traverse du Grand-Tronc.

Le 7 et après le 7 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC. STATION DE LEVIS.

A. M.	A. M.
7.15 Express pour	7.40 Malle de l'Ouest
8.45 Train mixte pour	P. M.
Richmond et Malle	3.25 Malle venant de
pour Rivière du Loup.	la Rivière du Loup.
P. M.	
5.00 Train du marché	6.25 Train mixte
pour la Rivière du	pour Richmond.
Loup.	7.50 Express de
7.00 Malle pour	Halifax.
l'Ouest.	

Les Samedis seulement. — 1.30 P. M. Malle anglaise par voie de Rimouski.

Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret.

Québec, 11 mai 1881. 669



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

81-81—Arrangement d'ETE.—81-81.

Les lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivets pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

VAISSEAUX.	TONNAGE.	COMMANDANTS.
PARISIAN.....	5400	Capt. J. Wylie.
SARDINIAN.....	4200	LI. Dutton, R. N. R.
CIRCASSIAN.....	3400	LI. Smith, R. N. R.
POLYNESIAN.....	4200	Capt. R. Brown.
COREAN.....	4000	
GRECIAN.....	3600	Capt. Legalais.
SARMATIAN.....	3600	Capt. A. Arva.
BUENOS AYREAN.....	3800	Capt. N. McLean.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. H. Wylie.
PRUSSIAN.....	3000	Capt. J. Ritchie.
MORAVIAN.....	2650	Capt. J. Graham.
PERUVIAN.....	3400	Capt. Barclay.
CASPIAN.....	3200	Capt. Trucks.
HIBERNIAN.....	3400	LI. Archer, R. N. R.
NOVA SCOTIAN.....	3300	Capt. Richardson.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. J. Wylie.
NESTORIAN.....	2700	Capt. J. G. Stephens.
MANITOBIAN.....	2700	Capt. Howe.
CANADIAN.....	2600	Capt. J. Miller.
CORINTHIAN.....	2000	Capt. Jas. Scott.
PHENICIAN.....	2600	Capt. Menzies.
WALDENSIAN.....	2300	Capt. Stephens.
LUCERNE.....	2800	Capt. Kerr.
ACADIAN.....	1350	Capt. Cabel.
NEWFOUNDLAND.....	1500	Capt. Mylius.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY ET QUEBEC.

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à LOCH FOYLE pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Québec :

PERUVIAN.....	7 mai
POLYNESIAN.....	15 "
PARISIAN.....	21 "
SARDINIAN.....	28 "
MORAVIAN.....	4 Juin
SARMATIAN.....	11 "

Prix du Passage de Québec :

Cabine.....	\$70 et \$80
Suivant les accommodements.	
Intermédiaire.....	\$40.00
Entrepont.....	25.00

Les vapeurs de service de la malle de LIVERPOOL, QUEENSTOWN, SAINT-JEAN, HALIFAX ET BALTIMORE,

doivent effectuer leur départ comme suit :

De Halifax :

NOVA SCOTIAN.....	9 mai
HIBERNIAN.....	23 "
CASPIAN.....	6 "
NOVA SCOTIAN.....	20 "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean :

Cabine.....	\$20
Intermédiaire.....	15
Entrepont.....	6

Les vapeurs du service de GLASGOW ET QUEBEC,

doivent partir de QUEBEC pour GLASGOW :

BUENOS AYREAN.....	7 mai.
CANADIAN.....	14 "
GRECIAN.....	21 "
COREAN.....	28 "
MANITOBIAN.....	4 juin

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai Napéon, chaque SAMEDI MATIN, à NEUF HEURES précises.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, R. & CIE., Agent.

Québec, 2 mai 1881. 11

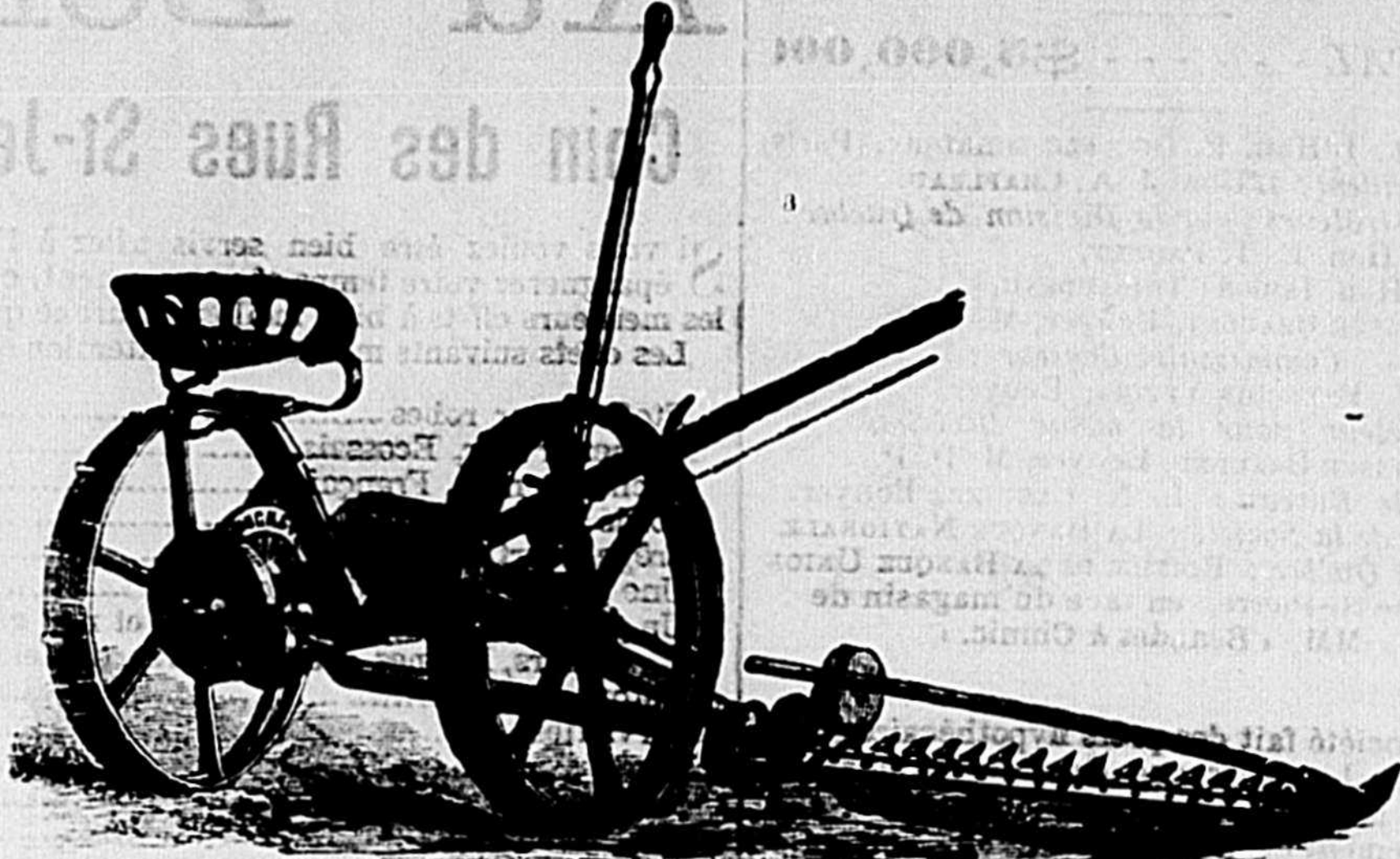
Jambons !!!

JAMBONS FRAIS FUMES, ÉPAULES, BAS DE COTE.

J. B. Renaud & Cie

72 à 82, Rue Saint-Paul.

Québec, 4 avril 1881. 111



CHS. T. COTE & Cie

FABRICANTS ET AGENTS

D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre,

QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin en faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture, nous sommes heureux d'annoncer aux cultivateurs de la Puissance que nous sommes maintenant en position de leur fournir les machines pour travailler la terre, faites d'après les modèles les plus récents et perfectionnés, tels que :

Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux.

" " en fonte pour deux chevaux.

" " forgée et oreille d'acier pour un cheval.

" " réversible pour coteaux, pour un ou deux chevaux.

" dite " l'Amie du cultivateur ou charrues à trois sillons.

Trains auxquels on attache, toutes sortes de charrues, cultivateurs ou arrache-patates.

Arrache-patates faisant double ouvrage et d'une manière supérieure.

Herses circulaires en fer en trois et quatre parties.

Rouleaux pour un ou deux chevaux avec herbes et semoirs.

Cultivateurs pour un ou deux chevaux, aussi les scarificateurs de jardin avec les accessoires.

Semoirs avec Herse, Rouleau, et appareil pour semer la graine de mil, l'instrument le plus complet qui ait jamais été inventé, patente de Vessot.

Fancheuses, La célèbre " Toronto ou Whiteleys," aussi la " Frost & Wood," nouveau modèle " Buckeye."

Moissonneuses, de " Toronto ou Whiteleys," aussi de " Frost & Wood," moissonneuses de " Smith Falls."

Fenouilles pour un cheval.

Moulin à battre, Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont, avec van, garantis pour battre de 200 à 600 minots par jour sans aucune perte. Aussi machine à seie ronde et de travers mue par un cheval, par les mêmes. Pelles à cheval et grattoirs pour chemins. Aussi les moulins à battre patentés de Whittemore, mus à la main, capables de battre sept à dix minots par heure.

Barattes de " Blanchard " améliorées—Machines pour finir le beurre, un article indispensable surtout pour les commerçants de beurre.

Machines à laver d'après les modèles améliorés, chaises-hamac.

Ceux qui ont besoin d'instruments agricoles feront bien de venir visiter notre assortiment avant d'aller voir ailleurs : toutes nos marchandises sont garanties, nos prix et nos conditions les plus faciles pour le même genre d'effets.

CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-André.

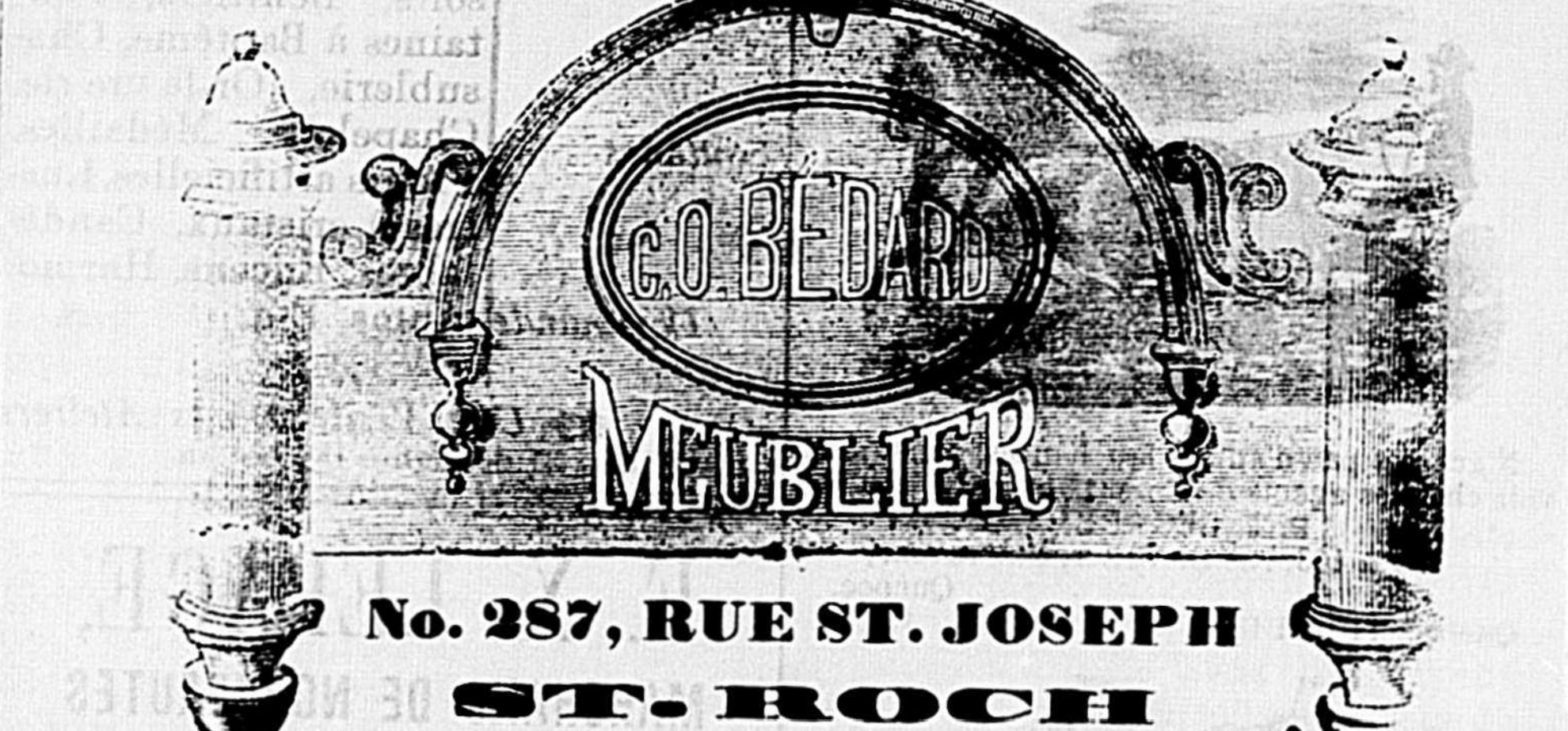
Bureau de Poste, Boite 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

Nous avons besoin de bons agents dans les campagnes.

Québec, 8 novembre 1880. 63

A l'Enseigne du Pied de Couchette



On constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambres concher, de Salons, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRÈS MODÉRÉS.

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880—1 an. 12

J. & W. REID

FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT

le feutre pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapissières et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapissières.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Québec, 11 septembre 1880. A

AVIS AUX MM. DU CLERGÉ, ETC

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet,

ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS.—35, RUE D'ANGUILLO.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Prix et conditions faciles.

Québec, 12 juillet 1880—1 an 1150

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Ce remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTIMS. Prix en gros \$2.00 la douzaine.

Le but de la " Coryzine " est d'empêcher toutes les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur le mal, cette poudre se dissout dans les mucosités et protège les membranes inflammées du contact de l'air.

En vente seulement au bureau du COURRIER DU CANADA.

Québec, 5 avril 1879 726



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE

LUNDI, 16 MAI 1881.

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLÉ.	EXPRESS.
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.30 p. m.	A. M.	P. M.
Arrivée à Ottawa	5.30 a. m.	8.30	5.15
Départ de Ottawa pour Hochelaga	7.00 p. m.	A. M.	4.55
Arrivée à Hochelaga	6.15 a. m.	P. M.	9.25
Départ de Hochelaga pour Québec	6.00 p. m.	P. M.	P. M.
Arrivée à Québec	8.00 a. m.	9.25	6.30 a. m.
Départ de Québec pour Hochelaga	5.30 p. m.	A. M.	10.00
Arrivée à Hochelaga	8.00 a. m.	P. M.	A. M.
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme	P. M.	5.30	
Arrivée à St-Jérôme	7.15		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga	A. M.	6.45	
Arrivée à Hochelaga	9.00		
Départ de Hochelaga pour Joliette	P. M.	5.00	
Arrivée à Joliette	7.25		
Départ de Joliette pour Hochelaga	A. M.	5.40	
Arrivée à Hochelaga	8.15		

[Trains Locaux entre Aymer.]

Les trains quittent la Gare du Mile-End, dix minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chaises Palais et des Chaises Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau général, 13, Places d'Armes

BUREAU DES BILLETS :

13, Place d'Armes, { MONTREAL.

202, Rue St-Jacques, {

V. à l'Hotel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAI.

Surintendant Général.

Québec, 25 mai 1881.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1881—Arrangements d'été—1881

Le 7 et après LUNDI, 6 JUIN courant, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Laisseront la Pointe Lévis

Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St. Jean..... 7.30 A. M. 7.15 A. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 11.00 A. M. 10.45 A. M.

Train de Fret..... 7.30 P. M. 7.15 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis.

Train d'Express d'Halifax et de St. Jean..... 8.50 P. M. 8.35 P. M.

Train d'Accommodation et de la Malle..... 6.25 P. M. 6.10 P. M.

Train de Fret..... 5.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis, jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis, mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

LUNDI, le 6 juin, le nom de la station St-Octave sera changé en celui de P. M. Météis, et celui de la station du Pavillon de Métis à St-Octave.

Bureau du C. de F. Moncton. N. B., 31 mai 1881.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Québec, 4 juin 1881. 1105

Graine de semence.

Blé, Avoine, Orge, Pois, Graine de mil, Graine de trèfle

J. B. RENAUD & CIE.,

72 à 82, Rue St-Paul.

Québec, 14 mai 1881. 111

HELLO!

LES agents peuvent faire plus d'argent en vendant nos nouveaux téléphones que dans aucune autre ligne. Envoyez \$4.00 pour un échantillon double et la brochure pour le relire et faire les expériences. Satisfaction garantie, ou argent remis. Grands profits.

Québec, 13 avril 1881—3m. 179

Bazar

SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN.

Pour venir en aide à la construction d'une maison pour les Chers Frères du Sacré-Cœur.

DANS le cours du mois de JUILLET prochain, il se tiendra à St-Romuald, un bazar pour venir en aide à la construction d'une maison d'école, tenue par les Chers Frères du Sacré-Cœur, déjà établis dans cette paroisse. Les personnes charitables qui désirent favoriser cette bonne œuvre, pourront remettre les objets qu'elles destinent à ce bazar aux Dames directrices dont les noms suivent :

Mesdames Joseph Fortin, Alphonse Gravel, Malcolm Guay, Philéas Jones, Joseph Lachance, Edward McNaughton, Michel Nolin, Ferdinand Villeneuve, et Demoiselles Ursule Cantin, Éléonore Labrie et Mary Jane Pelletier, toutes de St-Romuald.

ANT. GAUVREAU, ptre, curé.

St-Romuald, 9 mai 1881.

Québec, 11 mai 1881. 209

IMPORTATIONS !

1881—PRINTEMPS—1881.

Qu bec, Mai 1881.

NOUS prenons la liberté de vous donner connaissance des importantes améliorations qu'a subies, ce printemps, notre magasin de détail.

Les demandes pressantes de notre commerce de gros, qui s'est étendu chaque année, nous ont engagés à transporter ce département dans les bâtiments spacieux de la Compagnie du Richelieu RUE DALHOUSIE.

L'ancienne maison à l'heure qu'il est, comprend donc une superficie de 18 000 pieds carrés, le tout formant six étages. Deux portes d'entrée, l'une sur la rue Sous-le-Fort et l'autre sur la Côte de la Montagne, donnent accès aux divers départements disposés comme suit :

PREMIER ÉTAGE

(Entrée rue Sous-le-Fort.)

Étoffes à Robes, Soieries, Moires Antiques, etc.

Plumes d'Auruche.

blanches, noires et de couleurs.

Fleurs, Rubans, Dentelles, etc.

Lingerie pour Dames et Enfants.

Parasols, Entoucas, etc.

DEUXIÈME ÉTAGE :

Draps noirs, Casimirs noirs et de couleurs.

Serges, Tweeds Canadiens.

Anglais et Ecosais.

Chapeaux de Soie, de Paris et de Londres.

Chapeaux de Foutre de Christy etc.

Chapeaux de Paille

pour Dames et Enfants.

Cols, Cravates, Chemises.

de toutes sorte.

Casimirs, etc.

Trois tailleurs expérimentés sont attachés à ce département.

TROISIÈME ÉTAGE :

Indiennes, Coutil, Cotons jaunes et blancs Har